



**Centre d'Information
Majeure**

1 ^{ère} Demande	Renouvellement (titre périmé, modification d'adresse, changement état civil)	Perte	Vol	Observations
1 photographie d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes	1 photographie d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes	1 photographie d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes	1 photographie d'identité de moins de 6 mois, conforme aux normes	Photographie réalisée par un photographe recommandé. Ne pas utiliser la même photo sur le passeport et la carte nationale d'identité si ces deux titres sont faits à plus de 6 mois d'écart
1 justificatif de domicile de moins d'un an (*)	1 justificatif de domicile de moins d'un an (*)	1 justificatif de domicile de moins d'un an (*)	1 justificatif de domicile de moins d'un an (*)	Facture eau, électricité, gaz, téléphone, avis d'imposition ou non imposition, titre de propriété, quittance loyer (organisme agréé), attestation d'assurance habitation, ordures ménagères
Passeport en cours de validité ou acte de naissance (extrait avec filiation) de moins de 3 mois, sauf si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé	Passeport en cours de validité ou acte de naissance (extrait avec filiation) de moins de 3 mois, sauf si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé (si le titre est périmé depuis plus de 5 ans), éventuellement pour les femmes : acte de mariage ou acte de décès du conjoint	Passeport en cours de validité ou acte de naissance (extrait avec filiation) de moins de 3 mois, sauf si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé	Passeport en cours de validité ou acte de naissance (extrait avec filiation) de moins de 3 mois, sauf si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé	
		1 pièce avec photo, à défaut avis d'imposition ou non-imposition	1 pièce avec photo, à défaut avis d'imposition ou non-imposition	Permis de conduire, carte vitale, carte professionnelle, carte abonnement transport en commun, carte abonnement sportif ...
	Carte nationale d'identité à renouveler	Déclaration de perte, soit remise sur place au moment du dépôt du dossier, soit en ligne sur www.service-public.fr	Déclaration de vol au commissariat ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol, ou aux autorités de police locale ou au consulat de France le plus proche	
		Timbre fiscal à 25 €	Timbre fiscal à 25 €	Achat dans un bureau de tabac, au centre des impôts, en ligne sur timbres.impots.gouv.fr , ou en même temps que la pré-demande
<p>(*) si vous n'avez pas de justificatif à votre nom : fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergeant + carte d'identité de l'hébergeant + justificatif du domicile de l'hébergeant.</p>				

La présence de la personne majeure est indispensable.

La carte nationale d'identité a une durée de validité de 15 ans